

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL**  
**OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES**

**N°04/BA/DGESB/DAMF/2021**

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N°04/BA/DGESB/DAMF/2021, portant sur « **Prestation de CATERING sur site au profit de l'Ecole Supérieure de Banque** », que le marché y afférent a été attribué provisoirement à l'Entreprise SARL CIEPTAL, portant le numéro d'identification fiscale (NIF) suivant : **0099830012235392**

Pour un montant de : **Trois cents quatre-vingt-seize millions quatre cents vingt-neuf mille quatre cents soixante dinars en toutes taxes comprises (396 429 460,00DA/TTC)**, pour une durée de trente (30) mois.

**Critères d'évaluation** : Offre économiquement la plus avantageuse (classée première et ayant obtenu la note globale la plus élevée).

- **Note technique : 45 Points.**
- **Note financière : 55 Points**

Tout soumissionnaire qui souhaiterait prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de son offre technique et financière, pourra se présenter à la Direction Générale de l'Ecole Supérieure de Banque Direction de l'Administration des Moyens et des Finances, sise Route de Bainem -Bouzaréah –Alger, au **plus tard dans les trois (03) jours suivant la date de la première parution de cet avis d'attribution provisoire.**

Tous soumissionnaire qui contesterait ce choix, pourra introduire un recours, à déposer à l'adresse suivante :

**BANQUE D'ALGERIE**

**Secrétariat permanent des commissions des marchés**

**Sis au 08 Boulevard ZIGHOUT Youcef Alger-4<sup>ème</sup> étage bureau N°215**

Dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution de cet avis sur le site de la Banque d'Algérie [www.bank-of-algeria.dz](http://www.bank-of-algeria.dz) ou sur le site [www.algeriatendenrs.com](http://www.algeriatendenrs.com) ou le BOMOP.